

Résidence d'été

Appel à candidatures
Cité internationale des arts
Date limite → 01.03.2026

Un programme proposé par l'ésadhar, avec la Cité internationale des arts, la galerie Duchamp, et le Palais de Tokyo

Date limite de candidatures → 01.03.2026

esadhar.fr

ésadhar

Appel à candidatures 2026
Résidence d'été

Le programme

En 2023, l'ésadhar, en collaboration avec la Cité internationale des arts, la galerie Duchamp d'Yvetot (centre d'art d'intérêt national) et le Palais de Tokyo ont initié *Résidence d'été*, un programme dont l'objectif est de soutenir et encourager l'insertion professionnelle des créateur·rices émergent·es.

Le programme est ouvert à l'ensemble des diplômé·es de l'ésadhar depuis moins de 5 ans.

Résidence d'été se déploie en deux temps :
→ une résidence à la Cité internationale des arts à Paris de 3 mois l'été 2026 ;
→ le·la lauréat·e bénéficiera d'une exposition personnelle à la galerie Duchamp d'Yvetot courant 2027.

Les conditions

Le·la lauréat·e bénéficiera :

- de la mise à disposition d'un espace de travail et de vie meublé à la Cité internationale des arts, sur son site du Marais, pendant toute la durée de la résidence ;
- d'un accompagnement professionnel et artistique ;
- d'une bourse de vie de 750 €/mois pendant 3 mois soit 2 250 € ;
- d'une aide à la production de 750 € TTC ;
- d'une exposition personnelle à la galerie Duchamp, rémunérée 2 500 € TTC au titre des honoraires d'exposition ;

La galerie prend en charge la communication et les frais du vernissage.

Les modalités de candidatures & calendrier

Transmission des candidatures : 28 janvier au 1^{er} mars 2026
Annonce des résultats : avril 2026
Résidence : 2 juillet au 28 septembre 2026
Exposition à la galerie Duchamp : courant 2027

Critères d'éligibilité & commission de sélection

Résidence d'été s'adresse à l'ensemble des diplômé·es de l'ésadhar, toutes disciplines confondues, ayant obtenu leur DNSEP à l'ésadhar en 2022, 2023, 2024 et 2025. Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne le·la lauréat·e du programme. Les membres du jury accorderont une attention particulière à l'originalité et à la qualité de la proposition de recherche-création, ainsi que l'argumentaire présenté par le·la candidat·e sur la valeur ajoutée d'une résidence à Paris et au sein de la Cité internationale des arts puis d'une collaboration avec la Galerie Duchamp, présentés dans la lettre d'intention. La lisibilité de la pratique artistique et la présentation du portfolio seront également évalués.

Comment candidater ?

Les candidatures sont à transmettre uniquement par mail à l'ésadhar en un seul fichier PDF de moins de 20 Mo.
Merci de nommer le fichier :
NOM_PRENOM_candidature_RESIDENCE DETE
Adresse email : candidature@esadhar.fr

Pièces à fournir par les candidat·es :

- un curriculum vitæ (4 pages maximum) ;
- un dossier artistique comprenant une dizaine de visuels d'œuvres réalisées avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo (vimeo, youtube, soundcloud...) ;
- une note d'intention de résidence (2 pages maximum) présentant :
 - les éléments clés de leur parcours artistique ;
 - le projet de recherche-création qu'ils-elles ;
 - souhaitent développer dans le cadre de la résidence : présentation des processus de travail et/ou des recherches qu'ils et elles souhaitent mener sur une ou des thématiques artistiques choisies les raisons pour lesquelles ce projet justifie la nécessité d'une résidence à Paris puis d'une collaboration avec la Galerie Duchamp, que ce soit en termes de contenus, contacts ou institutions ;
 - les motivations d'être accueilli·es à la Cité internationale des arts, au contact d'une communauté de 300 artistes de toutes pratiques, nationalités et générations et de présenter leur travail a posteriori à la Galerie Duchamp.

Renseignements

Marie-José Ourtilane,
directrice des études et de la recherche
marie-jose.ourtilane@esadhar.fr
ésadhar Rouen
02 35 53 30 31

Les partenaires

L'ésadhar est un établissement public d'enseignement supérieur en art, design graphique et création littéraire en Normandie, situé en bord de Seine et facilement accessible en train depuis Paris. L'ésadhar compte environ 300 étudiant·es réparti·es sur deux campus et leur offre la possibilité d'accéder à la diversité du champ de la création.
esadhar.fr

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines. Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résident·es leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, nationalités et disciplines.
citedesarts.net

La galerie Duchamp, centre d'art contemporain d'intérêt national, organise quatre à cinq expositions par an ainsi que des résidences d'artistes et développe, depuis son ouverture, une importante activité d'édition. Sa mission première est d'accompagner l'expérimentation et la recherche contemporaine dans le champ des arts plastiques. Dans ses murs, elle accueille des visiteur·ses (environ 5 000 par an) et organise des actions pour les publics.
galerie-duchamp.org

Le Palais de Tokyo est devenu en 2012 le plus grand centre d'art contemporain d'Europe suite à la réhabilitation de l'ensemble de ses espaces. Il invite à explorer l'émergence et à rencontrer les créateur·rices de notre temps, là même, où furent exposés certains des plus grands artistes du siècle passé.
palaisdetokyo.com

L'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen est un établissement public d'enseignement supérieur, sous tutelle du ministère de la Culture, financé par l'État – DRAC Normandie, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la Ville du Havre. L'ésadhar est membre des réseaux ANdÉA, ELIA, RN13BIS, RRouen, Normandie Université, CHEERS, ANÉAT.